

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SEANCE du 10 juillet 2019**

L'an deux mil dix-neuf le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien BOËM, Maire.

**Présents** : Lucien BOËM, Michel RICHOMME Josiane BILLAULT, Evelyne PILON, Alexandra DUPIN, Stéphanie LEGOUPIL, Jérôme JOUIN, Sylvie POULAIN, Michèle LAVARDE, Patrick GHYSELEN, Denis LIGNEL, Myriam BARD, David GERVAISE

**Procurations** :

Eric GROULT donne procuration à Lucien BOËM, Anne-Marie CORBEL donne procuration à Alexandra DUPIN, David ARTHUR donne procuration à Stéphanie LEGOUPIL, Michel LAMY donne pouvoir à Evelyne PILON, Bachir OUINAS donne procuration à Michel RICHOMME

**Absents excusés** : Eric GROULT, Anne-Marie CORBEL, David ARTHUR, Michel LAMY, Bachir OUINAS, Jean-Marie ENEE, Aline HEBERT

**Absents non excusés** : Maryline LESELLIER, Aline JEHANNE, Gwennola DENIER D'APRIGNY, Alexis JEAN, David LEJAMTEL, Stéphane LEMARECHAL

**Secrétaire de séance** : Michèle LAVARDE

<b>Conseillers en exercice</b> : 26 <b>Présents</b> : 13 <b>Votants</b> : 18 <b>Convocation</b> : 03.07.2019 <b>Affichage</b> : 03.07.2019
--

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Prise en charge d'un sinistre par l'assurance
- Bureaux d'études pour l'aménagement d'un lotissement communal

Les conseillers acceptent à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2019**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**PRISE EN CHARGE D'UN SINISTRE PAR L'ASSURANCE**

Suite à la déclaration d'un sinistre intervenu dernièrement (acte de vandalisme au niveau des jardinières), notre assureur accepte à titre commercial de prendre en charge la totalité du coût estimé (soit 280 €) sans application de la franchise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de percevoir la somme de 280 euros de l'assureur M. Stéphane DESDEVISES (MMA).

## **PARTICIPATION A L'ACHAT D'UN OUTIL POUR LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de madame Sophie D'OTTAVIANONIO, Psychologue de l'éducation nationale exerçant à l'école de Pont-Hébert. Celle-ci sollicite auprès des différentes communes sur lesquelles elle intervient une participation exceptionnelle au financement d'un outil devenu indispensable afin d'établir des bilans psychométriques.

Le coût de cet outil de travail s'élève à 1 497 € H.T., sachant que Madame D'OTTAVIANONIO intervient sur les écoles de Pont-Hébert, Saint-Jean de Daye, Saint-Fromond, Graignes et Tribehou (1 400 élèves).

Monsieur le Maire propose au conseil d'apporter une aide exceptionnelle de 300 €.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour cette participation.

Pour : 8

Contre : 4

Abstentions : 6

## **SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE SAINT-LÔ AGGLO**

Monsieur le Maire présente succinctement le Schéma Directeur Cyclable élaboré par Saint-Lô Agglo, notamment le plan du réseau. Il est prévu une boucle communale au niveau de Pont-Hébert.

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2018 SAINT-LÔ AGGLO**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2018 de Saint-Lô Agglo.  
Le document sera envoyé en format numérique aux conseillers qui le souhaitent.

## **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION (23 H / 35)**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet (23 h / 35).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de créer ce poste.  
Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

## **BUREAUX D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux la consultation de bureaux d'études en vue de l'aménagement d'un lotissement communal.

Deux offres ont été reçues :

J.C CAUCHY / Cabinet DROUET (AGNEAUX/VALOGNES) : 13 974.60 € H.T

ADH 50 (SAINT-LÔ) : 15 000 € H.T

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de retenir l'offre de Jean-Claude CAUCHY / Cabinet DROUET pour un montant de 13 974.60 € H.T

## QUESTIONS DIVERSES

- Un spectacle aura lieu le 16 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pont-Hébert, dans le cadre du festival de contes « Histoire(s) d'en découdre », proposé par la bibliothèque départementale de prêt de la Manche. Celui-ci s'intitule « Ma vallée : un truc de fou », par Ladj Diallo.
- Le 20 septembre à 10 heures, un pot sera proposé à l'occasion des 10 ans de la bibliothèque.
- Le samedi 31 août à 11 heures, une cérémonie de remise de médaille d'argent aura lieu pour Philippe PACARY.
- Monsieur BOËM informe le conseil du retour concernant les taux de taxe d'habitation et de foncier bâti ; la délibération concernant le lissage des taux a bien été prise en compte.
- Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de classe supplémentaire (CM1-CM2), un courrier a été adressé à l'Inspection académique, suivi d'une rencontre. La réponse sera apportée juste au moment de la rentrée.
- Une enquête concernant le projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo est en cours auprès de la population. L'information est relayée sur le site internet de la commune.
- Monsieur le Maire fait part du Plan Bocage de Saint-Lô Agglo. Des commandes d'arbres sont toujours possibles.
- Monsieur BOËM rappelle les délibérations du 20/09/2018 et du 8/04/2019 concernant les effacements de réseaux. Une rencontre a eu lieu entre les différents intervenants (Saint-Lô Agglo, SDEM, SORAPEL, VEOLIA, SITPO) afin d'assurer la mise en œuvre rue du 11 novembre, rue Robert Desnots et rue de la Libération.

Séance levée à 21h00

La secrétaire de séance  
Michèle LAVARDE



Le Maire,  
Lucien BOËM

  


